

Avis d'affichage relatif à la publicité des actes

Conformément aux dispositions légales relatives à l'information des habitants et à la publication des actes des EPCI, et notamment les articles L5211-1, L2121-25, L5211-46, L5211-3 et L2131-1 du code général des collectivités territoriales, ainsi que l'article L311-9 du code des relations entre le public et l'administration, la liste suivante des délibérations du Conseil Syndical du PETR examinées en séance est affichée et mise à la disposition du public sur le site Internet du PETR <https://bande-rhenane-nord.fr>

LISTE DES DELIBERATIONS COMITE SYNDICAL DU PETR DE LA BANDE RHENANE NORD SEANCE DU 23 FEVRIER 2023

Sous la **Présidence** de **M. Denis HOMMEL**, Président

Membres titulaires présents :

Danièle AMBOS, Nadine BEURIOT, Rémy BUBEL, Michel DEGOURSY, Hélène GABRIEL Michel GEORG, Jean-Paul HAENNEL, Bernard HENTSCH, Céline HOERTH, Denis HOMMEL, Christiane HUSSON, Alain JOERGER, Fabien JOERGER, Rosita KAISER, Jacky KELLER, Geneviève KIEFER, Michel KLEIN, Bénédicte KLÖPPER, Bruno KRAEMER, Sébastien KRILOFF, Francis LAAS, Monique LICHTBLAU, Michel LORENTZ, Agnès MEYER, Sylvie POUILLARD, Elisabeth RIEGER, Sandra RUCK, Serge SCHAEFFER, Pascal STOLTZ, Camille SCHEYDECKER, Jean-Louis SITTER, René STUMPF

Mesdames, Messieurs :

Membres excusés donnant pouvoir :

Marc ANTONI, Daniel COUSANDIER (à Lorentz sur feuille présence), Denis DRION, Anne EICHWALD, René GAST, Philippe GIRAUD, Gérard HELFFRICH, Hubert HOFFMANN, Martine HOMMEL, Marie Anne JULIEN, Richard PETRAZOLLER, Raymond RIEDINGER, Isabelle SCHMALTZ, Claude STURM,

Mesdames, Messieurs :

Membres excusés :

Jean-Luc BALL, Philippe BOEHLER, Danièle CLAUSS, Anne CRIQUI, Rachel FLEITH, André FRITZ, Mylène HECK, Frédéric HEYD, Cinthya HIRSCH, Christophe KLEIN, Jean-Luc STOLTZ, Yannick TIMMEL, Eric WEIGEL, Jacques WEIGEL

Mesdames, Messieurs :

Assistent en outre :

Invitée : Evelyne ISINGER, Conseillère régionale

DNA : Patrick GARDON

Personnel du PETR : Sylvie GREGORUTTI, Directrice et Fabienne BIENFAIT, Secréariat

Le Conseil syndical a examiné les délibérations suivantes :

	Objet	Résultat du vote
1	Désignation du secrétaire de séance	Serge SCHAEFFER, désigné secrétaire de séance à l'unanimité
2	Approbation du procès-verbal de la réunion du Comité syndical du 29 septembre 2022	Approuvée à l'unanimité
3	Désignation de délégués	Approuvée à l'unanimité
4	Approbation des statuts du PETR	Approuvée à l'unanimité
5	Décisions prises par le Bureau	Approuvée à l'unanimité
6	Débat d'orientation budgétaire	Approuvée à l'unanimité
7	Modification de la délibération de prescription de la révision du SCoT	Approuvée à l'unanimité

Les délibérations sont consultables sur le site internet du PETR : <https://bande-rhenane-nord.fr>

Les personnes intéressées peuvent consulter le registre des délibérations sur demande auprès du secrétariat du PETR– 32, rue du Général de Gaulle à Drusenheim 03 88 06 74 32.

Le Président,

Denis HOMMEL

